

*** Information aux médias ***

21 octobre 2024

Formation de base Progresso : les dates des cours 2025 sont disponibles !

Bâle/Weggis/Pully. La qualification de base Progresso représente, pour de nombreux collaborateurs de l'hôtellerie et de la restauration, le premier pas vers une qualification professionnelle. L'année prochaine, le nombre de cours proposés augmentera encore, avec plus de 130 sessions prévues pour les trois modules. Le processus d'inscription, désormais entièrement numérisé, rend l'administration plus efficace pour tous les participants. Pour les entreprises soumises à la CCNT, la formation Progresso reste gratuite. De plus, les entreprises bénéficient désormais d'indemnités plus élevées pour compenser la perte de travail.

Les formations dans les domaines de la cuisine, du service, de l'intendance et de la restauration de système seront proposées en 2025 dans toutes les régions linguistiques de Suisse.

Gratuit et désormais avec CHF 120.- d'indemnité journalière pour perte de travail

La formation Progresso est subventionnée, aussi bien pour les employés que pour les entreprises, à condition que ces dernières soient obligatoirement soumises à la CCNT. Dans ce cas, la formation, d'une valeur de CHF 5'750.-, est entièrement gratuite. De plus, à partir de 2025, les entreprises bénéficieront d'une indemnité journalière plus élevée pour compenser la perte de gain, passant de CHF 100.- à CHF 120.- par jour. Enfin, le certificat Progresso, reconnu dans toute la Suisse, permet aux diplômés de bénéficier d'un salaire minimum majoré de CHF 200.-

Le « Progresso Allrounder » fait définitivement son entrée dans l'offre

Le cours pilote « Progresso Allrounder », organisé pour la première fois cette année, a fait ses preuves. Ce programme mixte s'adresse aux collaborateurs appelés à intervenir dans divers domaines au sein de l'entreprise, en leur enseignant des connaissances de base dans les secteurs de la cuisine, du service et de l'intendance. Le contenu du cours sera désormais révisé en fonction des retours d'expérience du programme pilote et sera intégré de façon permanente à l'offre de formation. En plus des sessions proposées en Suisse alémanique, un cours sera également proposé en Suisse romande courant 2025.

Processus d'inscription entièrement numérisé

Le processus d'inscription est désormais entièrement numérisé, rendant l'administration plus efficace pour l'ensemble des parties concernées. Les personnes intéressées sont redirigées via le site internet vers un [portail d'inscription](#), où toutes les offres peuvent être réservées en ligne.

Améliorer d'abord les connaissances linguistiques

De nombreux diplômés du programme Progresso sont issus de l'étranger. Afin que la barrière linguistique ne constitue pas un obstacle pour eux, un cours de langue spécialisé, *fide* gastronomie/hôtellerie, a été mis en place. Ce cours est idéal pour se préparer à la formation. Basé sur des scénarios pratiques, il permet d'acquérir les compétences linguistiques spécifiques aux domaines du service, de la cuisine et de l'intendance.

Comment continuer après Progresso ?

La prochaine étape officielle dans le système de formation continue de l'hôtellerie-restauration est l'obtention d'une attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) ou d'un certificat fédéral de capacité (CFC) dans les domaines de la cuisine, du service, de l'intendance et de la restauration de système (uniquement CFC), selon l'art. 32.

Plus d'informations :

www.mon-progresso.ch, www.hotelgastro.ch, www.formation-incluse.ch, www.ccnt.ch

Eine Kampagne des Gastgewerbes:

L-GAV – gut für alle
CCNT – bonne pour tous
CCNL – bene per tutti

*** texte se termine ***

Liens pour le téléchargement de matériel d'illustration :

<https://www.dropbox.com/scl/fo/fjh9sr9wysmsdsbyahid/APp7prSD4ST0UpgoJ13qANc?rlkey=j007q8c7qbk290u0n3r68i0qd&st=b0svo3jg&dl=0>

<https://www.dropbox.com/scl/fo/87rm34yd5z9zmnbbvb30n/h?rlkey=g9jxpdduzbs2ipya5p8dxsd4r&st=v5mu3ty9&dl=0>

Coordination pour les demandes des médias :

Sabine Bosshardt, Bosshardt Kommunikation

Tel: +41 (0)44 244 27 27

sb@bosshardt-kommunikation.ch